

Siège : 13 bis Rue du Docteur Rocheblave 30260 QUISSAC  
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-trois et le cinq avril, à dix-huit heures et cinq minutes, le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Piémont Cévenol s'est réuni au foyer de Ledignan au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de Monsieur Fabien CRUVEILLER, Président de la Communauté de communes du Piémont Cévenol.

Date de convocation : le 30 Mars 2023

Date d'affichage : le 30 Mars 2023

Nombre de délégués : 57

En exercice : 57

Présents : 39

Votants : 39 + 14 = 53

Votants par procuration : 14

Absents excusés : 2

Absents : 2

Présents : MM. TRINQUIER Gilles, ZUCCONI Jean-Pierre, GAUBIAC Laurent, CAHU Robert, ROUDIL Joël, FURESTIER David, BRESSET Cyrille, DAUTHEVILLE Jacques, CLAVEL Christian, CONDOMINES Robert, SIPEIRE Jacky, LAGARDE Jean-Louis, CAUVIN Bernard, VIALA Christian, CASTELLVI Jean-Marie, FELIX Freddy, CASTANON Philippe, FOUGAIROLLE Michel, GRAS Guillaume, Mme AUBERT Martine, MM.CATHALA Serge, DREVON Nicolas, Mme MARTIN Catherine, MM.BARON Jérôme, WEITZ Bruno, M.BERTO Stéphan, Mmes DRACS Marie Andrée, GIBERGUES Laetitia, MM. MOH Cyril, FERRAULT Claude Mmes MEUNIER Hélène, ROUX Florence, MM.CUENOT Jean-Louis, MAZAURIC Pierre, SOULIER Cyril, Mmes AGNIEL Virginie, LAURENT Stéphanie, M.MONEL José.

Procurations :

M. JEAN Lionel à Mme LAURENT Stéphanie

M.HERNANDEZ Frédéric à M. CATHALA Serge

Mme MOURET Aube à M. CRUVEILLER Fabien

M.MARTIN Laurent à M. CASTANON Philippe

Mme SEGURA Delphine à M. CAUVIN Bernard

M. JAHANT Guy à M. GAUBIAC Laurent

M. ACQUIER Jean-Yves à M. MOH Cyril

M. SEMENOFF Serge à M. FOUGAIROLLE Michel

Mme BARBIER Mireille à Mme AUBERT Martine

M. FIORENZANO Johan à Mme MARTIN Catherine

Mme ROTTE Sandrine à M. DREVON Nicolas

MM. TARQUINI Joseph à Mme DRACS Marie Andrée

Mme MASOT Alexandra à M. MONEL José

Mme BARON Réjane à Mme ROUX Florence

Absents excusés: MM. GAILLARD Olivier, MOLINES Louis

Absents: M.OLIVIERI Bruno, Mme TARNOWSKI Gabrielle.

Secrétaire de séance : M. CAUVIN Bernard

Début de séance : 18h35

### Délibération n°051/2023 : Participation 2023 à Initiative Gard

Serge CATHALA rappelle que la mission d'Initiative Gard est d'aider les créateurs ou les repreneurs d'entreprises en leur donnant un coup de pouce décisif dans le financement de leur dossier, via un prêt d'honneur sans intérêt et sans garantie personnelle exigée ; de les appuyer dans le montage de leur projet et de les accompagner ensuite jusqu'à la réussite économique de leur entreprise.

Il précise que cette association loi de 1901 regroupe des acteurs publics et privés. Elle a pour objectif de faciliter la création ou la reprise d'entreprises et de participer à un projet de développement économique. Y sont impliqués : des plateformes, les collectivités locales, des chefs d'entreprises ou des cadres, des professionnels de l'entreprise (experts-comptables, banquiers, avocats), etc.

Le territoire d'intervention de la plateforme est le département du Gard plus le canton de Ganges (34).

Les fonds proviennent des membres de l'association : Europe, Etat, CDC, CG30, Conseil régional, Communes, EPCI, CCI, CMA, Entreprises Locales, Nationales, Banques, Professions Libérales.

Il ajoute que plusieurs entreprises du territoire communautaire bénéficient chaque année de cet effet de levier pour se créer ou se développer. Depuis sa création la CCPC octroie une contribution à Initiative Gard.

Il donne ensuite lecture des bilans sur les 4 dernières années

#### **BILAN 2019**

12 entreprises accompagnées avec des demandes de financement expertisées  
1 entreprise soutenue via 131 00€ de prêts à taux 0% injectés dans l'économie locale  
1 326 100€ de prêts bancaires complémentaires mobilisés (effet levier 10)  
6 créations (55%) et 5 reprises (45%)  
32 emplois créés ou maintenus

#### **BILAN 2020**

5 entreprises accompagnées avec des demandes de financement expertisées  
5 entreprises soutenues via 147 000€ de prêts à taux 0% injectés dans l'économie locale  
2 530 000€ de prêts bancaires complémentaires mobilisés (effet levier 17)  
3 reprises (60%), 1 création et 1 croissance  
21 emplois créés ou maintenus

#### **BILAN 2021**

4 entreprises accompagnées avec des demandes de financement expertisées  
4 entreprises soutenues via 57 000€ de prêts à taux 0% injectés dans l'économie locale  
262 500€ de prêts bancaires complémentaires mobilisés (effet levier 4,6)  
3 reprises (75%), 1 création  
15 emplois créés ou maintenus

#### **BILAN 2022**

6 entreprises soutenues via 87 100€ de prêts à taux 0% injectés dans l'économie locale  
793 000€ de prêts bancaires complémentaires mobilisés (effet levier 9)  
3 créations (50%) 2 croissances (33%) 1 reprise (17%)  
23 emplois créés ou maintenus  
Plusieurs comités ont été organisés dans les locaux du Relais Emploi à St Hippolyte du Fort  
1 rencontre des chefs d'entreprises soutenues, des partenaires et des adhérents s'est tenue dans les locaux du restaurant Le Comptoir de Levesque à Sauve

Il annonce qu'afin de contribuer activement à cet outil de soutien aux entreprises locales en création et développement, la CCPC est membre du conseil d'administration de l'association,

Il est proposé le renouvellement de cette participation à hauteur de 9 360 € (montant identique à 2022) au titre de l'année 2023.

Christian CLAVEL souhaiterait savoir si les entreprises que nous avons aidé sont toujours en activité?

Serge CATHALA précise que nous avons un suivi pour les entreprises aidées en 2020, 2021 et 2022, elles sont toutes en activité et seulement une entreprise a quitté le territoire.  
Pour les autres années, nous demanderons à Initiative Gard de nous faire parvenir les informations.

Le Conseil communautaire,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Considérant la nécessité de favoriser le développement de l'activité économique et de l'emploi sur notre territoire,  
Considérant l'intérêt pour la Communauté de communes du Piémont Cévenol et les entreprises de son territoire d'adhérer et de cotiser à l'association Initiative Gard,  
Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,  
Après en avoir délibéré,

## DECIDE à l'unanimité

- de verser à Initiative Gard une participation à hauteur de 9 360€ pour l'année 2023
- d'autoriser Monsieur le Président à engager les démarches nécessaires et à signer toutes les pièces afférentes.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil communautaire.

  
Le Président  
Fabien CRUVEILLER  


Certifiée exécutoire compte-tenu :

- de la transmission en sous-préfecture le :
- de la publication :